



R1-05 Règles de la communication orale



Composante
Institut
Universitaire
de Technologie
Dijon-Auxerre-
Nevers

Présentation

Heures d'enseignement

CMI

Cours Magistral Intégré

7h

Compétences visées

- C1 Gérer la communication et développer des aptitudes transversales dans un environnement RH (R1-05 Coef 3)
 - C2 Réaliser l'administration des ressources humaines (R1-05 Coef 2)
 - C3 Sécuriser l'environnement juridique, administratif et financier des ressources humaines (R1-05 Coef 1)
-

Modalités de contrôle des connaissances



Évaluation initiale / Session principale

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
CC (contrôle continu)	CC : Ecrit et/ou Oral					<p>C1 Gérer la communication et développer des aptitudes transversales dans un environnement RH (R1-05 Coef 3)</p> <p>C2 Réaliser l'administration des ressources humaines (R1-05 Coef 2)</p> <p>C3 Sécuriser l'environnement juridique, administratif et financier des ressources humaines (R1-05 Coef 1)</p>